



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ACTE MODIFICATIF N°1 AU MARCHÉ
DE MISSION DE CONTRÔLE TECHNIQUE POUR
LES TRAVAUX DE RENOVATION DU
CLOS/COUVERT DE L'HOTEL DE VILLE
PASSEE AVEC LA SOCIETE RISK CONTROL**

**DÉCISION N° DM-22-071
EN DATE DU 02 MARS 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la Commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-495 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Mathieu BEAUFRERE, Adjoint au Maire.

Vu la décision n°AU-19-353 du 27/09/2019 autorisant la signature du marché de mission de contrôle technique pour les travaux de rénovation du clos/couvert de l'hôtel de ville (notifié le 9/10/2019) pour un montant de 11 590,00 € HT (13 908,00 € TTC) avec la société RISK CONTROL ;

CONSIDÉRANT l'allongement des prestations suite à l'augmentation de la durée des travaux de la tranche ferme initialement estimée à 8 mois lors de la programmation et finalement réalisée en 13 mois, et des travaux de la tranche optionnelle initialement estimée à 8 mois et finalement réalisée en 12 mois ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société RISK CONTROL, domiciliée 38 rue de Villiers - 92300 Levallois-Perret représenté par Monsieur Nauf KHOURY, chef d'agence, l'acte modificatif n°1 au marché de mission de contrôle technique pour les travaux de rénovation du clos/couvert de l'hôtel de ville.

Le montant de l'acte modificatif n°1 s'élève à 5472,00 € HT (6566,40 € TTC).

Compte-tenu du montant de l'acte modificatif n°1, le nouveau montant du marché est porté à 17 062,00 € HT (20 474,40 € TTC), soit une augmentation de 47,2 % par rapport au montant initial du marché.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé des grands projets, des
travaux de construction, d'entretien et de
maintenance des équipements publics, de
l'urbanisme et de l'habitat.,

Signé

Mathieu BEAUFRÈRE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20220302-lmc1H9309H1-AR
Date de réception en Préfecture : 02/03/2022
Date de Publication : 02/03/2022